

À Evry, le mercredi 31 mai 2017.

NOS RÉPONSES AUX QUESTIONS DE LA PLATEFORME DES ONG FRANÇAISES POUR LA PALESTINE

Le Moyen-Orient est actuellement ravagé par des guerres impérialistes, dans ce contexte il est essentiel de continuer le combat pour un état Palestinien. La reconnaissance d'un état Palestinien, est une étape clé pour la paix et la justice. La France s'affirme pays des droits de l'homme, mais reste inactive face aux violations du droit international et du droit humanitaire commise par Israël.

Il est temps d'agir contre la politique coloniale israélienne, la colonisation ne cesse de progresser, c'est toute la Palestine qui risque d'être annexé, et les attaques des colons israéliens sont sans cesse plus violente et impunie. Enfin la Bande de Gaza est en pleine crise humanitaire, en 6 ans entre 2008 et 2014, elle a subi trois guerres, sans compter les raids aériens quasiment hebdomadaires.

Notre rôle en tant que député est fondamental, nous avons le pouvoir de faire évoluer la situation, et d'influencer la politique étrangère de la France sur ce dossier majeur, mais aussi sur d'autres dossiers pour obliger la France à mener une vraie politique de paix.

Vous avez été plusieurs à nous interpeller sur nos engagements sur cette question, notamment en nous transmettant le questionnaire de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine. Voici nos réponses.

1 - Défendrez-vous la liberté d'expression pour les citoyens et associations solidaires du peuple palestinien, notamment le droit d'appeler au BDS (Boycott-Désinvestissement-Sanctions) et de le pratiquer ?

Contre l'impunité d'Israël et l'inaction de la communauté internationale, il est légitime que les sociétés civiles ainsi que les citoyens utilisent leur liberté d'expression pour faire pression sur Israël afin qu'il se plie au droit international ; notamment en appelant au boycott, au désinvestissement et aux sanctions contre l'Etat d'Israël jusqu'à ce qu'il cesse de violer le droit des Palestiniens. Il est essentiel d'assurer la liberté d'expression des militants et des associations manifestant leur solidarité avec le peuple palestinien.

Nous nous engageons donc à :

- Demander l'abrogation de la circulaire « Alliot-Marie », qui criminalise les militants qui appel aux Boycotts.
- Demander au ministère de la Justice que des mesures soient prises en urgence pour lutter contre les attaques subies par les défenseurs des droits des Palestiniens, par des groupes sionistes et s'assurer de l'interdiction de ces groupes comme la « Ligue de défense juive ».

2- Combattez-vous toute complicité de la France (Etat et entreprises) avec la colonisation israélienne du Territoire palestinien occupé ?

Il est inacceptable que des produits fabriqués dans les colonies israéliennes soient importés et vendus en France et dans l'union européenne comme produits « Made in Israël », et que des entreprises françaises tirent profit de l'occupation et de l'exploitation illégales par Israël de la Palestine. Nous nous engageons donc à :

- Obliger l'étiquetage des produits des colonies israéliennes, dans le respect de la législation européenne et faire interdire ces produits provenant de colonies, en accord avec le droit international.
- Sanctionner les entreprises françaises qui ont des liens avec les colonies israéliennes et qui profitent de la colonisation.

3- Demanderez-vous au gouvernement d'exercer les pressions nécessaires pour obtenir la levée du blocus de Gaza ?

La situation à Gaza est inacceptable. La dernière offensive a causé la mort de 2 251 Palestiniens, et le blocus imposé est illégal au regard du droit international. Il est important de faire évoluer la situation, c'est pourquoi nous nous engageons à :

- Interpeller et faire pression sur le ministère des Affaires étrangères et le Président de la République pour qu'ils exercent des pressions efficaces sur Israël afin de l'amener à lever le blocus de Gaza.

4- Demanderez-vous au gouvernement l'application des résolutions votées en 2014 par l'Assemblée nationale et le Sénat sur la reconnaissance de l'Etat palestinien ?

Il est inadmissible qu'en 2017, les Palestiniens soient toujours dépossédés de leur terre et n'aient toujours pas d'Etat. L'Etat de Palestine est déjà reconnu par plus de 136 Etats. La France doit être le prochain et convaincre ses partenaires dans l'Union européenne de faire la même chose. Nous nous engageons à :

- Faire pression sur le gouvernement pour qu'il reconnaisse officiellement et de manière directe l'Etat de Palestine.

Pendant près de 3 ans Manuel Valls a été Premier Ministre de la France, trois ans pendant lesquels il n'a pas agi pour la Palestine et a refusé de reconnaître l'Etat palestinien. Pire, il s'est montré un allié fort de la politique coloniale israélienne. Ainsi, en 2014, en plein bombardements de la bande de Gaza, il a fait interdire les manifestations de solidarité. Pour soutenir la Palestine le 11 et 18 juin, votons pour Farida Amrani et Ulysse Rabaté !

Farida Amrani

candidate de la France insoumise
sur la 1^{ère} circonscription de l'Essonne

Ulysse Rabaté

suppléant de la France insoumise
sur la 1^{ère} circonscription de l'Essonne